



Agrément Jeunesse et Sports N° 1/02846
N° SIRET : 404 435 190 00016

Compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 10 Juin 2003

Début de la réunion : 19h00

<u>Présents</u>		<u>Excusés</u>
Bernard LUCERINO		Geoffroy DE LA HORIE
Michel VANDEVILLE		Franck HUILLIER
Laurent VITALIS		Philippe VILLARD
Sébastien COUPY		
Eric GENTELET		<u>Assistent</u>
Jean-François GERARD		Jimmy AUBIN
Thierry GOUPIL		Jacques AULET
PALMARINI Jano		Charlie DIEBOLD
		Audile LAUSIN
<u>Absents</u>		François LAURI
Dominique DURAND		
Krystel WLODARCZYK		

Le Président Bernard LUCERINO ouvre la séance par un accueil et une présentation de Charlie DIEBOLD. Il rappelle qu'il a été mandaté par Gérard BLANDIN, Président de la Fédération Française de Vol Libre pour apporter tout soutien à Charlie DIEBOLD qui s'attache à mettre actuellement en place la Fédération Malgache de Vol Libre. Parole lui sera donnée à la fin de la réunion.

1. Utilisation du site Azurtech (Bellemène)

Bernard rappelle l'historique des démarches effectuées auprès d'Azurtech afin de pouvoir utiliser leur site de Bellemène tant pour la Coupe du Monde (partie haute - à aménager) que pour la pente-école (Enseignements associatifs, Formations fédérales).

Présentation est faite de la convention (Cf. Annexe 1)

Après quelques précisions apportées, le CD décide d'adopter cette convention à l'unanimité.

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

2. Convention Enseignement Associatif avec les Professionnels

François rappelle les raisons qui ont motivé le bureau à rédiger cette convention qui concerne le déroulement des actions d'enseignement associatif demandé à la Ligue par les diverses institutions publiques.

Après lecture de la convention (Cf. Annexe 2), celle-ci, sur le principe, est adoptée par le CD à l'unanimité. Reste toutefois à éclaircir le problème d'assurance (art. 6).

Avis sera demandé à Alain DEDIEU, Cadre Fédéral, qui sera à La Réunion la semaine prochaine pour assurer l'examen final du Monitorat Fédéral, ainsi que les visites d'écoles labellisées.

3. Remaniement du CD

Sont démissionnés pour 3 absences consécutives et après leur accord : Coraline LAURET et Jean-René ETHEVE

Souhaitent intégrer le CD : Odile LAUSIN, Jimmy AUBIN, Jacques AUBRY, Jacques AULET.

Seulement 2 places étant disponibles au sein du CD, sont cooptés :

- Jacques AUBRY pour s'occuper de la Communication
- Jacques AULET pour s'occuper de la commission des Sites

Odile LAUSIN et Jimmy AUBIN intègre le CD à titre de consultant (avec voix consultative), Odile auprès de la commission Compétition, et Jimmy auprès de la commission Jeunes / Hand'Icare.

4. Association de Gestion du Décollage Colimaçons 800

Une association doit être créée pour gérer le décollage Colimaçons 800.

Nous sommes tombés d'accord avec le groupement des professionnels pour rédiger des statuts avec l'aide de la Maison de la Montagne. Cette association sera composée de 2 collèges de 8 membres, dont 6 seront élus pour un an au Conseil d'Administration.

Le collège des associatifs sera composé comme suit :

- Jacques AULET
- Jean-François GERARD
- François LAURI
- Bernard LUCERINO
- Jano PALMARINI
- Michel VANDEVILLE
- Laurent VITALIS
- Christophe BABIN

5. Le point sur les sites

François fait le point sur les aménagements à venir avec la Maison de la Montagne.

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

Compte-rendu de la réunion de CD du 10 Juin 2003

- Colimaçons 800 + Bellemène (en attente des 450 000 € demandés)
- Bellemène 940
- Maïdo
- Le décollage des Makes 1400 va être agrandi grâce à un financement Mairie (Accord de l'ONF).
- Recherche d'un décollage sur St Paul.

Jacques explique qu'il doit reprendre contact avec la Maison de la Montagne pour avancer sur le calendrier des travaux. Il évoque son étonnement à propos du Maïdo, dont parle Dominique sans l'en avoir informé. Dominique étant absent, un point sera fait avec lui ultérieurement.

Dominique apportera les explications suivantes dès le lendemain :

Suite à un entretien téléphonique avec Bernard, et suite à divers commentaires ou propos du CD de ligue du 10 juin, je tiens à préciser :

- je vous prie de recevoir mes excuses pour mon absence pour raisons personnelles.

- concernant le Maïdo, et suite à un conseil d'administration de la MdM du mercredi 4 juin, je tiens à préciser que j'ai été interpellé par l'ONF sur les sites (tous les sites doivent repasser devant une commission préfectorale pour réactualisation et ré-autorisation), et que j'ai profité de ce sujet pour demander à l'ONF la possibilité d'améliorer le décollage du Maïdo de façon légère avant que le parc National soit en place et rende ces travaux plus délicats. Réponse de l'ONF : il faut qu'un responsable du vol libre (je pensais à François) rencontre le responsable ONF du secteur, en l'occurrence Martial Off au 0262325069 pour voir avec lui ce qu'il est possible de faire (couper l'arbre derrière, tirer le gros caillou devant ? ...) Ensuite, une fois que la ligue a pris une décision avec le responsable ONF du secteur, c'est la MdM qui fait le courrier à l'ONF. Je n'ai jamais eu l'intention de faire un quelconque aménagement au Maïdo ; j'ai juste profité de l'opportunité d'un conseil d'administration pour poser un problème, qu'il appartient ensuite à la ligue de régler... Mais si elle ne veut pas, il n'y a aucun souci pour moi ! Je ne suis pas demandeur...

(Jacques et François doivent précisément rencontrer l'ONF sur site le lundi 30 juin).

Le syndicat des professionnels fait part de son soucis concernant l'atterrissage de la Ferme Corail.

Il est décidé d'envoyer un courrier aux décideurs (Une lettre du Syndicat + une lettre de la Ligue), en précisant tout ce qu'apporte ce site, notamment en terme de fréquentation, biplaces, emplois, etc... suivi d'une réunion avec l' élu du Conseil Régional.

A ce sujet, voici les précisions qu'apporte Dominique dans son mail du 11.06.03 :

une réunion doit être organisée par le directeur de la MDM avec l' élu du Conseil Régional, M. Berne, responsable de l'environnement avec lequel nous avons des affinités, en la présence du président de la ligue, du responsable du syndicat des moniteurs de parapente, éventuellement du SYPRAL commission air et de la MdM pour :

- 1°) récupérer le terrain région en profitant de l'opportunité électorale de 2004.

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

- 2°) en récupérant ce terrain, rendre l'opération hôtelière compromise sur le terrain Poudroux.
- 3°) utiliser la synergie de la coupe du monde.

Suite à donner : Bureau.

François présente la maquette réalisée concernant la plaquette des sites. Celle-ci sera à destination des touristes et comprendra donc les renseignements principaux des sites essentiels. Elle sera mise à disposition auprès de la Maison de la Montagne, des écoles, dans les navettes, etc... Réalisée en Français et en Anglais, il reste à effectuer les démarches pour la publier à moindre coût.

6. Le point sur la compétition

Le championnat de Parapente 2002/2003 est terminé, la dernière manche du 22.06.03 n'étant pas prise en compte en raison de l'absence de certains, partis pour les Championnats de France. Beaucoup de manches ont du être annulées pour des raisons météo : 5 manches seulement ont été validées, le classement étant effectué sur les 3 meilleures manches de chaque pilote.

Le classement est le suivant : 1^{er} Philippe VILLARD, 2^{ème} Arnaud DELERIVE, 3^{ème} Joël LOIRE, 4^{ème} Laurent VITALIS, 5^{ème} et 1^{er} Serial Class Sébastien Coupy ; 1^{ère} féminine : Coraline LAURET.

Le nouveau règlement 2003/2004, ainsi que le calendrier sont consultables sur le site de la Ligue.

Concernant la Coupe du Monde, Laura nous a confirmé l'attribution d'une 5^{ème} Wildcard, puisque selon leur nouveau mode de sélection, Joël ne figure plus parmi les qualifiés. Ces 5 wildcards sont donc attribuées aux 5 premiers du classement 2002/2003 (Cf. ci-dessus).

La remise des prix des différentes compétitions 2003 est prévue le 6 septembre 2003 à 19h00, à l'Iloha.

7. Le point sur la commission Jeunes / Hand'Icare

Au départ, il était prévu d'associer étroitement ULM et Vol Libre. Mais Jano pense qu'il vaut mieux séparer.

ULM /Handisport et LVLR / Handisport → 2 projets.

Le projet ULM Handicapé existe déjà et est très bien parti : Construction d'un hangar, achat de matériel. Partenaire : Le Rotary.

Le projet Vol Libre Handicapé est à mettre en place, en relation avec le syndicat des professionnels.

Hand'Icare : Projet avec l'association "Agir" le 20 juin (10 biplaces + 10 ULM).

Objectif : Etendre l'activité avec des jeunes en voie de réinsertion.

Sur ces actions, Jano s'adressera à la Ligue.

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

8. Questions diverses

➤ Eric signale qu'un examen théorique pour le brevet de pilote delta est programmé le 26.06.03

➤ Suite à un incident de vol survenu à Jean-René en biplace au Maïdo en raison d'un hélicoptère venu tourner trop près autour de son parapente, le pilote de l'hélicoptère - et directeur d'Hélilagon - n'ayant pas réussi à entrer en contact avec Jean-René, lui à envoyer un fax d'excuses, que Jean-René nous retransmet pour avis. Nous décidons de répondre par une lettre d'information auprès de toutes les sociétés d'hélicoptère. Suite à donner : Bernard.

➤ Parole à Charlie DIEBOLD

Charlie DIEBOLD, 72 ans, ancien deltiste (12 ans), pratiquant la chute libre, s'est mis au parapente il y a 2 ans. Voilà 3 ans qu'il souhaitait ouvrir le ciel aux Malgaches. Il s'attache aujourd'hui à créer la Fédération Malgache de Vol Libre.

3 clubs ont été créés entre Octobre et Novembre 2001. Il relance depuis 6 mois la volonté de créer cette fédération.

1^{er} contact avec Bernard par le biais de Gérard Blandin. Mais au vu des évènements survenus à Madagascar l'année dernière, rien n'a pu avancer. Cette année, le dossier est donc relancé, avec l'aide de patrice Marchjzac, qui assiste Charlie sur le secteur des documents officiels à fournir auprès du ministère Jeunesse & Sport Malgache.

Mais il n'y a pas encore officiellement assez de clubs pour créer une fédération. Il faut théoriquement 3 clubs pour créer une section, 3 sections pour créer une ligue et 3 ligues pour créer une Fédération.

Charlie a obtenu l'autorisation de créer une Fédération sans section, sous réserve de remplir les conditions générales d'ici 5 ans.

En parallèle, Charlie souhaite mettre sur pied un tourisme sportif.

Actuellement son club dispose de 4 ailes. Il lance un appel pour récupérer des ailes de Pente-Ecole, ainsi que des gens volontaires pour une formation. Il est ouvert à toutes propositions.

La position de la Ligue est la suivante : Tout soutien, pourvu que cela reste dans le cadre de la chartre de la FFVL. La Ligue va lancer un appel pour récupérer du matériel et faire des propositions de formation. Bernard souligne le travail admirable de Charlie qui se dépense sans compter pour créer cette fédération, alors qu'il n'existe pas encore de volants dans les clubs !

Aucune autre question n'étant soulevée, la réunion prend fin vers 22h00.

Le Secrétaire
Laurent VITALIS

Prochain CD : Jeudi 4 septembre 2003 à 18 h 30 à l'Iloha.

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>